Téléchargé le 02-08-2025 à 23:48

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Adjoint administratif

Informations sur le concours

Publié le :	31-07-2025
Filière :	Filière administrative
Catégorie :	C
Type(s) de concours :	Sans concours
Voie(s) d'accès :	3 ème voie
Nombre de postes offerts par l'établissement :	2
Date du concours :	03-11-2025

A propos du poste :

Un recrutement sans concours se déroulera au Centre Hospitalier de Chaumont d ‘après les conditions fixées par le décret n° 2016-636 du 19 mai 2016 relatif à l’organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière, en vue de pourvoir 2 postes d'adjoint administratif au sein de cet établissement.

Informations sur l'établissement

Nom :	CENTRE HOSPITALIER DE CHAUMONT
Ville :	52000 Chaumont
Site Web :	http://www.recrutement.fr

Pour candidater

Date limite de candidature : 01-10-2025

Conditions de candidature :

Aucune condition de titres ou de diplômes n'est exigée.

Peuvent se présenter les personnes de nationalité française ou originaires d’un État de l’Espace Européen.

Pièces à fournir :

Une lettre de motivation

Un curriculum vitae indiquant les diverses fonctions occupées et les formations suivies

La copie de la carte d'identité ou d'une pièce justifiant de la qualité de ressortissant d'un des États membre de la Communauté Économique Européenne

Une Attestation des employeurs successifs tant dans le secteur public que privé

Une demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n° 3) datant moins de trois mois

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :	Le dossier d'inscription devra être envoyé, par lettre recommandée, avec accusé réception, le cachet de la poste faisant foi, à Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier de Chaumont, Service des Concours – 2 rue Jeanne d'Arc – 52014 CHAUMONT Cedex, au plus tard le 1er octobre 2025, auprès duquel peuvent être obtenus tous les renseignements complémentaires pour la constitution du dossier. L'ENSEMBLE DU DOSSIER DOIT ÊTRE DÉPOSÉ EN 5 EXEMPLAIRES